

Urbanisme - Territoires

Nos Réf. : SH/pt-292.12/2022  
Objet : Modification PLU  
Commune : VIGY  
Affaire suivie par : S. HISIGER

**Siège Social**

64 avenue André Malraux  
CS 80015  
57045 Metz cedex 01  
Tél. : 03 87 66 12 30  
Fax : 03 87 50 28 67  
Correspondant Email :  
accueil@moselle.chambagri.fr

REÇU LE  
10 JAN. 2023  
MAIRIE DE VIGY

**MAIRIE  
MONSIEUR SYLVAIN WEIL  
4 PLACE DE L EGLISE  
57640 VIGY**

Metz, le 22 décembre 2022

Monsieur,

Par courriel reçu le 20 décembre dernier, vous m'avez fait transmettre le dossier présenté votre commune pour procéder à la modification de son PLU et je vous en remercie.

Le projet concerne la création de deux zones 1AUa au sein d'une zone 1AUe en cœur de bourg avec création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation ainsi que des adaptations du règlement écrit des zones U et 1AU.

Ce dossier n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Par conséquent et en vertu de l'article L 123-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que notre compagnie émet un avis favorable sur ce dossier.

En vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

**LE PRESIDENT**



**Xavier LEROND**